



# Rapport de présentation BUDGET PRIMITIF 2022

**Conseil Municipal**  
**Séance du 31 mars 2022**

## Introduction

Le Budget Primitif (BP) fait suite au Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) et acte les orientations et priorités budgétaires qui ont été définies. Il fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager des dépenses pendant la durée de l'exercice et détermine également les recettes attendues, notamment en matière de fiscalité.

Il respecte les principes budgétaires suivants : **SINCERITE, ANNUALITE, EQUILIBRE, UNICITE et SPECIALITE.**

Etant un acte prévisionnel, le budget primitif peut être modifié ou complété par décision modificative (DM) en cours d'exécution par l'assemblée délibérante.

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du CGCT en précisant « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

## Sommaire

Synthèse d'élaboration du budget primitif 2022	p.4
Résultats 2021	p.5
I – Présentation du budget primitif 2022 – Vue globale	p.6
I-1) La section de Fonctionnement	p.7
A) Dépenses	p.8
B) Recettes	p.13
I-2) La section d'Investissement	p.18
A) Dépenses	p.19
B) Recettes	p.23

## Synthèse d'élaboration du budget primitif 2022

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 10 mars 2022 a permis de mettre en avant le contexte économique et financier dans lequel le budget 2022 est élaboré : un contexte incertain où la crise sanitaire n'est pas encore terminée et la guerre en Ukraine vient d'éclater suite à l'invasion Russe.

Le budget 2022 est réalisé avec la même stratégie financière que les budgets précédents : préserver l'avenir de la commune, inscrire en investissement des projets au plus proche de la situation de trésorerie, ne pas alourdir la fiscalité ménages et soutenir le tissu associatif local. De plus, le résultat d'exécution déficitaire de la section de fonctionnement en 2021 doit rester exceptionnel et ne pas se reproduire en 2022, tout sera mis en œuvre pour atteindre cet objectif.

C'est en suivant cette ligne directrice et en prenant en considération les besoins et les impératifs liés au bon fonctionnement de la collectivité et au bien vivre des Amnévillois et Malancourtois que ce budget, qui s'équilibre à 22 619 334,37 € en section de fonctionnement et 6 615 764,18 € en section d'investissement, a été élaboré.

L'équilibre du budget prend en compte les dépenses et recettes réelles et d'ordre pour chaque section.

Les dépenses et les recettes réelles de la section de fonctionnement de ce budget 2022, qui donnent lieu à encaissement et à décaissement, sont elles-mêmes équilibrées entre elles à 20 018 084,33 €. Ainsi, les dépenses ne peuvent pas être supérieures aux recettes estimées.

**Le maintien d'une gestion saine et rigoureuse des finances de la commune était la priorité du mandat précédent et reste la priorité de ce mandat.**

## Résultats 2021

<b>BUDGET GENERAL 2021</b>		<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>TOTAL DES SECTIONS</b>
Résultats de l'exercice	<b>Recettes</b>	9 652 910,24	23 741 825,99	33 394 736,23
	<b>Dépenses</b>	5 110 032,70	25 287 405,29	30 397 437,99
	<b>Solde</b>	<b>4 542 877,54</b>	<b>-1 545 579,30</b>	<b>2 997 298,24</b>

Reports N-1	-3 302 764,56	4 021 544,34	718 779,78
<b>Résultats de clôture de l'exercice (avec reports n-1)</b>	<b>1 240 112,98</b>	<b>2 475 965,04</b>	<b>3 716 078,02</b>

Restes à réaliser au 31/12/2021	<b>Recettes</b>	1 512 694,26		1 512 694,26
	<b>Dépenses</b>	2 430 792,36		2 430 792,36
	<b>Solde</b>	<b>-918 098,10</b>		<b>-918 098,10</b>

<b>Resultats cumulés 2021 avec RAR</b>	<b>322 014,88</b>	<b>2 475 965,04</b>	<b>2 797 979,92</b>
--	-------------------	---------------------	---------------------

Résultat global de la section de fonctionnement	2 475 965,04
Solde d'exécution de la section d'investissement - R001	1 240 112,98
Solde des restes à réaliser en section d'investissement	-918 098,10
Besoin de financement de la section d'investissement	0,00
Couverture du besoin de financement (compte 1068)	0,00
Solde du résultat de fonctionnement - R002	2 475 965,04

Au 31 décembre 2021, le résultat cumulé de la section de fonctionnement laisse apparaître un excédent de 2 475 965,04 €.

La section d'investissement est elle aussi excédentaire de 322 014,88 €

La section d'investissement n'ayant aucun besoin de financement, l'excédent de fonctionnement peut en intégralité être affecté à la section de fonctionnement.

# I – Présentation du budget primitif 2022 – vue globale

Structure résumée du Budget Primitif 2022

	Dépenses	Recettes
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Dépenses générales 10 236 000.00 €	Recettes de fonctionnement 20.1 M€
	Dépenses de personnel 11 130 000.00 €	
	Frais financier 410 00.00 €	
	Provisions 136 500.00 €	
	Epargne brute 708 000.00 €	Excédent reporté 2.5 M€
	<b>TOTAL</b> <b>22.6 M€</b>	<b>TOTAL</b> <b>22.6 M€</b>

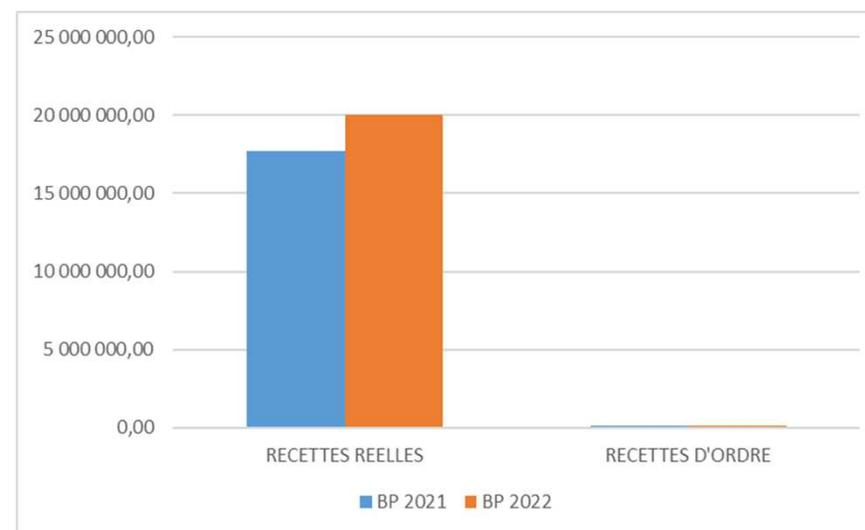
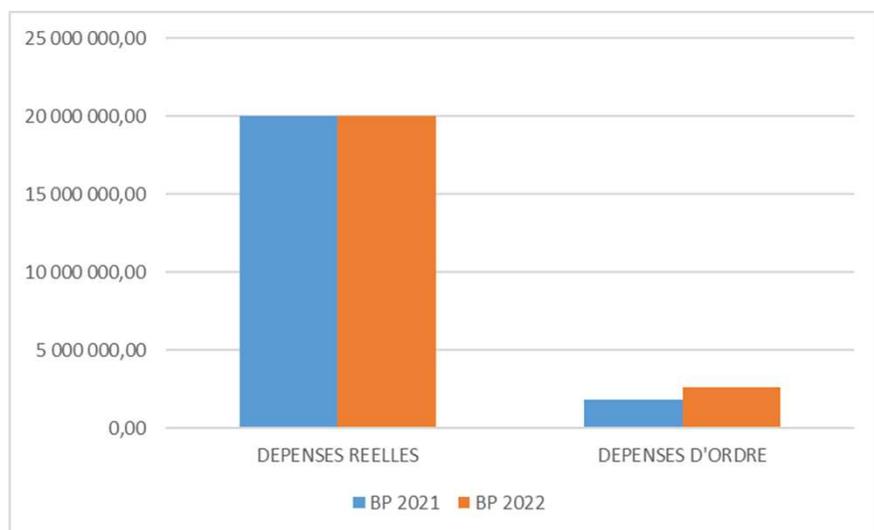
<b>INVESTISSEMENT</b>	Remboursement de la Dette 1 828 000.00 €	Epargne brute 708 000.00 €
	Dépenses d'équipement dont RAR 2 407 000.00 €	Subventions dont RAR 633 000.00 €
	Dépenses financières dont RAR et dépenses d'ordre 2 332 000.00 €	Recettes financières dont RAR et recettes d'ordre 3 986 000.00 €
	Déficit d'investissement	Excédent d'investissement 1 240 000.00 €
	<b>TOTAL</b> <b>6.5 M€</b>	<b>TOTAL</b> <b>6.5 M€</b>

# I – Présentation du budget primitif 2022

## I-1) La section de Fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2021	BP 2022	Ecart 2022/2021
<b>DEPENSES REELLES</b>	20 035 221,00	20 018 084,33	-0,09%
<b>DEPENSES D'ORDRE</b>	1 822 265,00	2 601 250,04	42,75%
<b>RESULTAT REPORTE</b>			0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>21 857 486,00</b>	<b>22 619 334,37</b>	<b>3,49%</b>

FONCTIONNEMENT	BP 2021	BP 2022	Ecart 2022/2021
<b>RECETTES REELLES</b>	17 705 656,66	20 018 084,33	13,06%
<b>RECETTES D'ORDRE</b>	130 285,00	125 285,00	-3,84%
<b>RESULTAT REPORTE</b>	4 021 544,34	2 475 965,04	-38,43%
<b>TOTAL</b>	<b>21 857 486,00</b>	<b>22 619 334,37</b>	<b>3,49%</b>



# I – Présentation du budget primitif 2022

## I-1) La section de Fonctionnement – Dépenses

La section de fonctionnement correspond à l'ensemble des opérations nécessaires au fonctionnement des services : activité des services, opérations financières et opérations exceptionnelles.

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à 22 619 334,37 €.

### A-1) Les dépenses réelles de fonctionnement

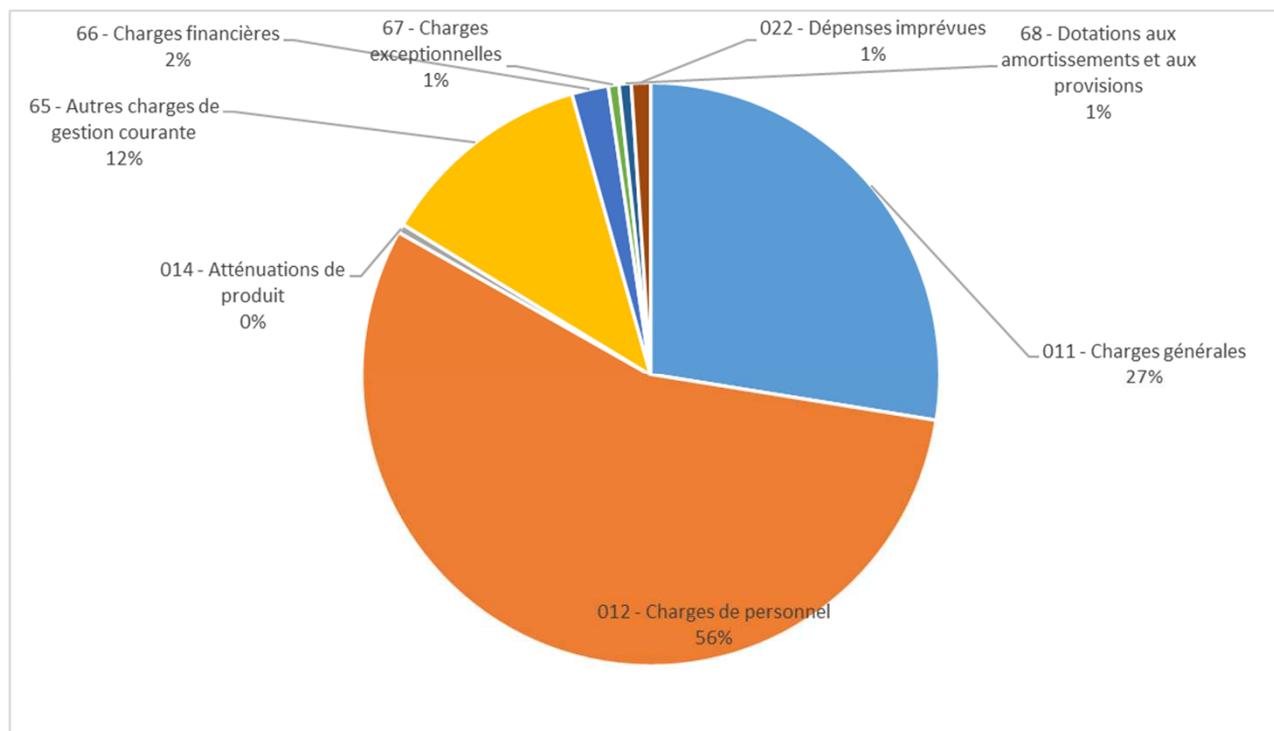
Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 20 018 084,33 €, elles s'équilibrent donc parfaitement avec les recettes réelles de fonctionnement.

REPARTITION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	BP 2021	CA 2021 (réalisé)	BP 2022	Evolution BP 2022 / BP 2021
011 - Charges générales	5 225 190,71	5 094 381,15	5 509 962,00	5,17%
012 - Charges de personnel	11 179 000,00	10 860 566,87	11 130 000,00	-0,44%
014 - Atténuations de produit	140 000,00	51 437,00	98 000,00	-42,86%
65 - Autres charges de gestion courante	2 510 150,00	2 541 161,90	2 399 110,00	-4,63%
66 - Charges financières	444 000,00	446 881,49	409 700,00	-8,37%
67 - Charges exceptionnelles	194 000,00	2 170 224,32	119 000,00	-63,03%
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	342 880,29	342 880,29	136 479,00	-151,23%
022 - Dépenses imprévues	0,00		215 833,33	100,00%
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>20 035 221,00</b>	<b>21 507 533,02</b>	<b>20 018 084,33</b>	<b>-0,09%</b>

# I – Présentation du budget primitif 2022

## I-1) La section de Fonctionnement – Dépenses

*Répartition des dépenses réelles de fonctionnement*



# I – Présentation du budget primitif 2022

## I-1) La section de Fonctionnement – Dépenses

- **Chapitre 011 « charges à caractère général » : 5 509 962,00 €**

Le chapitre 011 permet le fonctionnement courant de la collectivité. On y retrouve les fluides, le téléphone, les maintenances, les assurances, l'entretien et réparation des biens mobiliers, immobiliers et véhicules et l'acquisition de petits matériels... Il est estimé à 5 509 962,00 € soit près de 300 000,00 € de plus qu'en 2021. La hausse des prix de l'énergie et des cotisations d'assurance, entre autres, cumulées aux dépenses incompressibles induit obligatoirement une hausse de ce chapitre.

- **Chapitre 012 « charges de personnel » : 11 130 000,00 €**

La maîtrise de la masse salariale et le non remplacement systématique lors de départs en retraite permet de réduire les dépenses de personnel.

- **Chapitre 014 « atténuations de produits » : 98 000,00 €**

Les atténuations de produits correspondent à des remboursements ou des abattements qui doivent être effectués sur des recettes déjà encaissées. En 2022, un abattement supplémentaire a été accordé au Casino pour des dépenses d'équipement et d'entretien à caractère immobilier par la Direction Départementale des Finances Publiques de la Moselle. La Ville va donc procéder au remboursement de la somme correspondante.

- **Chapitre 65 « autres charges de gestion courante » : 2 399 110,00 €**

Afin de soutenir le tissu associatif, l'enveloppe destinée aux associations est augmentée de 200 000,00 € et atteindra 800 000,00 € en 2022. La subvention prévisionnelle du CCAS est de 470 000,00 €.

L'article 65888 – autres, qui enregistre le reversement de la taxe de séjour et de la redevance promotion touristique à la SPL est en baisse. En effet, la redevance de promotion touristique est inférieure aux années précédentes, conséquence de la fermeture du Casino pour faire face à la crise sanitaire.

- **Chapitre 66 « charges financières » : 409 700,00 €**

Les charges financières continuent leur diminution, même en prenant en compte l'amortissement de l'emprunt de 2 000 000,00 € pour les travaux de la piste de ski à compter de 2022

# I – Présentation du budget primitif 2022

## I-1) La section de Fonctionnement – Dépenses

- **Chapitre 67 « charges exceptionnelles » : 119 000,00 €**

Ce chapitre comprend notamment les bourses versées aux écoliers, collégiens et étudiants Amnévillois et Malancourtois ainsi que divers remboursements (assurances, régularisation de charges locatives, abonnements conservatoire – médiathèque – complexe piscine patinoire...).

- **Chapitre 68 « dotations aux amortissements et aux provisions » : 136 479,00 €**

Des provisions doivent être inscrites dès qu'un risque financier apparaît. Ce risque s'élève à 136 479,00 € et correspond à des loyers impayés de l'Association du Centre de Loisirs en 2021.

- **Chapitre 022 « dépenses imprévues » : 215 833,33 €**

Conformément aux dispositions de l'article L.2322-1 du CGCT, l'assemblée délibérante peut porter au budget, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, un crédit pour dépenses imprévues dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section (hors restes à réaliser).

# I – Présentation du budget primitif 2022

## I-1) La section de Fonctionnement – Dépenses

### A-2) Les dépenses d'ordre de fonctionnement

REPARTITION DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	BP 2021	CA 2021 (réalisé)	BP 2022	Evolution BP 2022 / BP 2021
023 - Virement à la section d'investissement	183 665,00		707 511,04	74,04%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 638 600,00	3 779 872,27	1 893 739,00	13,47%
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>1 822 265,00</b>	<b>3 779 872,27</b>	<b>2 601 250,04</b>	<b>29,95%</b>

- **Chapitre 023 « virement à la section d'investissement » : 707 511,04 €**

L'inscription de cette somme est indispensable pour équilibrer la section d'investissement.

- **Chapitre 042 « Opérations d'ordre de transferts entre sections » : 1 893 739,00 €**

Ce chapitre retrace les amortissements des immobilisations et des charges financières. Il s'équilibre avec le chapitre 040 en recettes d'investissement.

# I – Présentation du budget primitif 2022

## I-1) La section de Fonctionnement – Recettes

### B-1) Les recettes réelles de fonctionnement

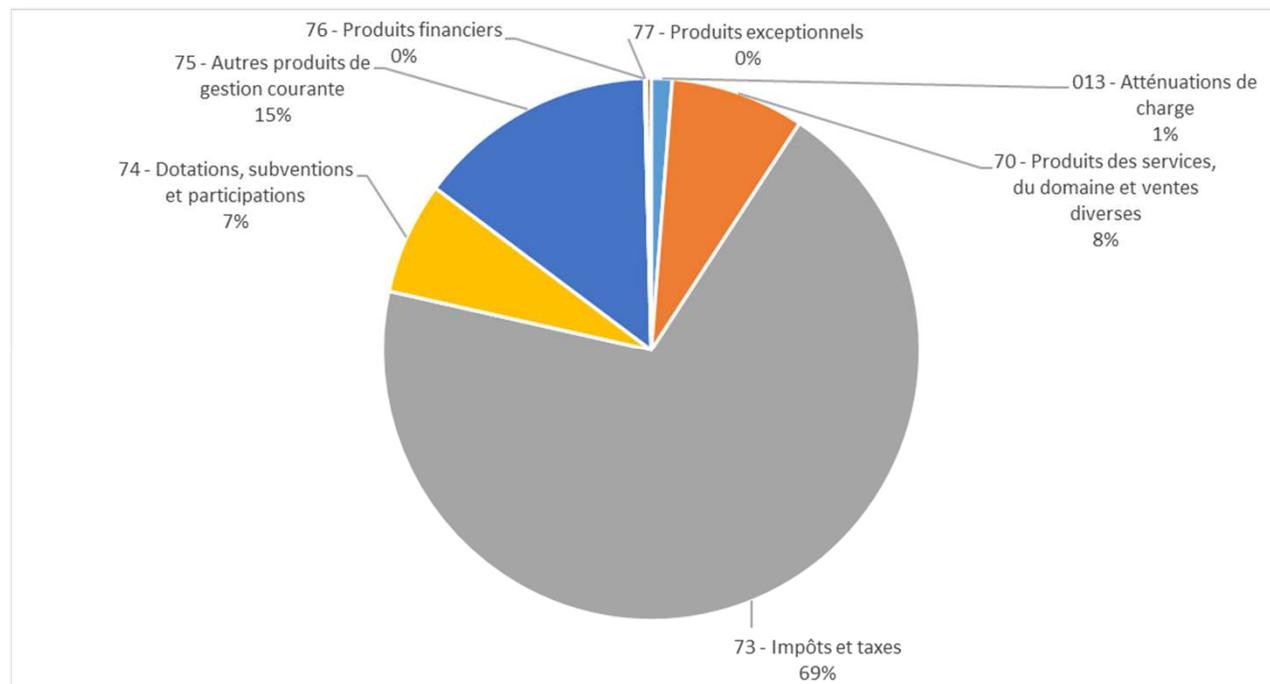
REPARTITION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitres	BP 2021	CA 2021 (réalisé)	BP 2022	Evolution BP 2022 / BP 2021
013 - Atténuations de charge	286 359,93	242 975,93	249 443,33	-14,80%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverse	1 372 900,00	1 425 474,05	1 610 160,00	14,74%
73 - Impôts et taxes	11 688 000,00	11 485 311,86	13 852 800,00	15,63%
74 - Dotations, subventions et participations	794 000,00	3 448 842,23	1 337 000,00	40,61%
75 - Autres produits de gestion courante	3 405 500,00	2 909 419,80	2 887 205,00	-17,95%
76 - Produits financiers	100,00	99,85	100,00	0,00%
77 - Produits exceptionnels	16 500,00	2 182 395,76	25 000,00	34,00%
78 - Reprises sur provisions et amortissements	142 296,73	1 924 897,49	56 376,00	0,00%
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>17 705 656,66</b>	<b>23 619 416,97</b>	<b>20 018 084,33</b>	<b>11,55%</b>

Le comparatif est fait de BP à BP, hors DM

# I – Présentation du budget primitif 2022

## I-1) La section de Fonctionnement – Recettes

*Répartition des recettes réelles de fonctionnement*



# I – Présentation du budget primitif 2022

## I-1) La section de Fonctionnement – Recettes

- **Chapitre 013 « atténuation de charges » : 249 443,33 €**

Ce chapitre enregistre principalement les remboursements perçus par la commune suite aux arrêts maladie des agents.

- **Chapitre 70 « produits des services, du domaine et ventes diverses » : 1 610 160,00 €**

Les prévisions sont plus optimistes qu'en 2021 : les entrées piscine patinoire sont estimées prudemment à 500 000,00 € en 2022 (450 000,00 € en 2021), les inscriptions à la cantine et aux accueils périscolaires sont estimées à 280 000,00 € (220 000,00 € en 2021) et les inscriptions à la médiathèque et au conservatoire sont passées de 58 000,00 € à 65 000,00 €. De plus, la taxe foncière de la Piste de ski qui s'élève à 140 000,00 € sera refacturée, ce qui n'était pas le cas précédemment.

- **Chapitre 73 « impôts et taxes » : 13 852 800,00 €**

Comme les inscriptions et redevances, la prévision pour le prélèvement sur les produits des jeux est plus optimiste puisqu'elle est de 5 030 000,00 € en 2022 alors qu'elle n'était que de 3 240 000,00 € en 2021. La taxe sur la consommation finale d'électricité, réformée par la loi du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 augmentera également, passant de 114 000,00 € à 171 000,00 € selon la volonté du Gouvernement d'harmoniser le dispositif d'ici 2023. Les taux communaux de fiscalité directe restent inchangés.

- **Chapitre 74 « dotations, subventions et participations » : 1 337 000,00 €**

Avec 40,61%, ce chapitre est celui dont la hausse devrait être la plus importante en 2022. Suite à la réforme sur la taxe d'habitation initiée en 2021, la commune perçoit la part départementale de la taxe foncière mais aussi les compensations correspondantes. Ces compensations sont estimées à 450 000,00 € en 2022. De plus, une compensation de 220 000,00 € au titre de la réforme des valeurs locatives des locaux industriels a été allouée à la commune.

- **Chapitre 75 « autres produits de gestion courante » : 2 887 205,00 €**

Ce chapitre, qui concerne particulièrement les loyers encaissés et la redevance promotion touristique versée par le Casino et reversée à la SPL Destination Amnéville, est en baisse de 17,95 % par rapport à 2021 soit 518 000,00 €. Les loyers, dont certains sont composés d'une partie variable en fonction du chiffre d'affaires, ont été estimés avec précaution afin de ne pas être surévalués. De même, la redevance promotion touristique est en forte baisse. (659 000,00 € en 2020 – 325 000,00 € en 2021)

# I – Présentation du budget primitif 2022

## I-1) La section de Fonctionnement – Recettes

- **Chapitre 76 « produits financiers » : 100,00 €**

Ce montant correspond à des revenus de valeurs mobilières de placement détenus par la Ville auprès de différentes banques.

- **Chapitre 77 « produits exceptionnels » : 25 000,00 €**

Les produits exceptionnels correspondent essentiellement à des remboursements de sinistres

- **Chapitre 78 « reprises sur amortissements et provisions » : 56 376,00 €**

Ce chapitre correspond aux provisions recouvrées ou en cours de recouvrement. Cette somme est composée d'encaissements effectuées par l'Association du Centre de loisirs, la SARL Le Club et les Thermes d'Asie.

# I – Présentation du budget primitif 2022

## I-1) La section de Fonctionnement – Recettes

### B-2) Les recettes d'ordre de fonctionnement

REPARTITION DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	BP 2021	CA 2021 (réalisé)	BP 2022	Evolution BP 2022 / BP 2021
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	130 285,00	122 409,02	125 285,00	-3,99%
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>130 285,00</b>	<b>122 409,02</b>	<b>125 285,00</b>	<b>-3,99%</b>

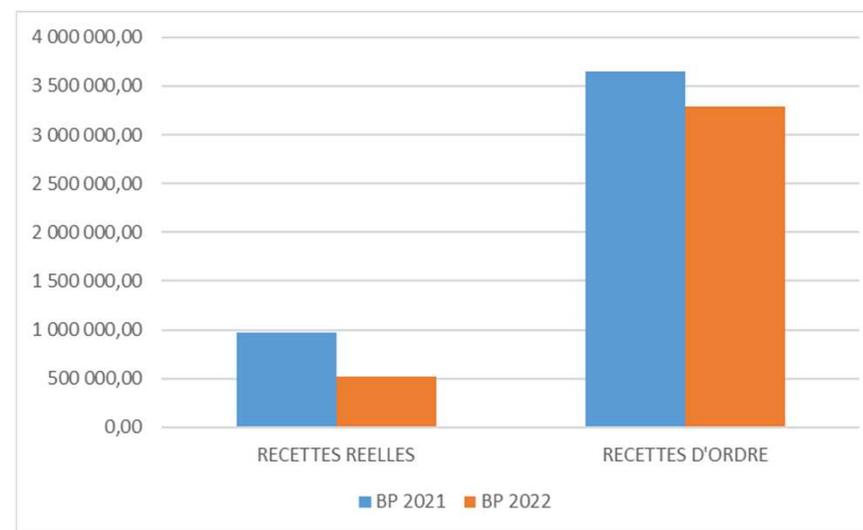
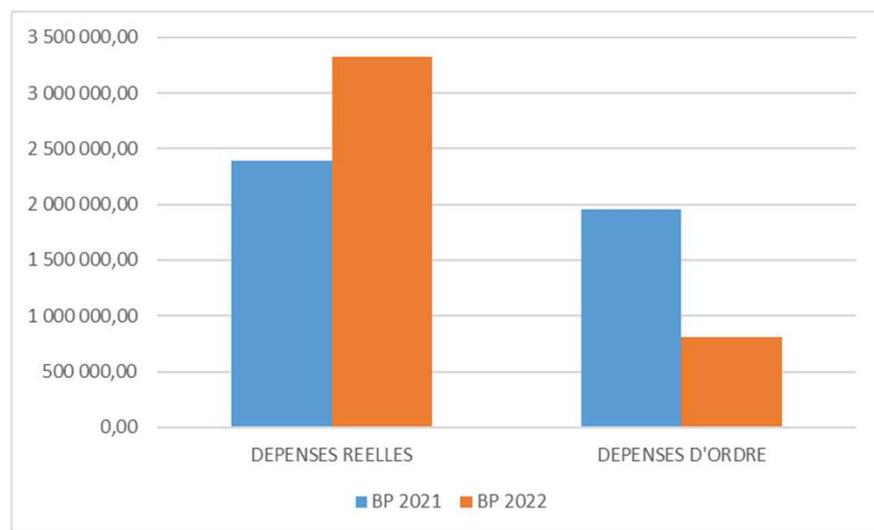
Ce chapitre retrace l'amortissement des subventions d'équipement reçues (construction du Snowhall) pour 115 285,00 € ainsi que les travaux en régie pour un montant prévisionnel de 10 000,00 €.

# I – Présentation du budget primitif 2022

## I-2) La section d'Investissement

INVESTISSEMENT	BP 2021	BP 2022	Ecart 2022/2021
<b>DEPENSES REELLES</b>	2 390 140,00	3 322 639,92	39,01%
<b>DEPENSES D'ORDRE</b>	1 956 285,00	814 285,00	-58,38%
<b>RAR</b>	1 439 298,96	2 430 792,36	68,89%
<b>RESULTAT REPORTE</b>	3 302 764,56		-100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>9 088 488,52</b>	<b>6 567 717,28</b>	<b>-27,74%</b>

INVESTISSEMENT	BP 2021	BP 2022	Ecart 2022/2021
<b>RECETTES REELLES</b>	969 923,52	524 660,00	-45,91%
<b>RECETTES D'ORDRE</b>	3 648 265,00	3 290 250,04	-9,81%
<b>RAR</b>	4 470 300,00	1 512 694,26	-66,16%
<b>RESULTAT REPORTE</b>		1 240 112,98	
<b>TOTAL</b>	<b>9 088 488,52</b>	<b>6 567 717,28</b>	<b>-27,74%</b>



# I – Présentation du budget primitif 2022

## I-2) La section d'Investissement - Dépenses

### A-1) Les dépenses réelles d'investissement

REPARTITION DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT / HORS RAR				
Chapitres	BP 2021	CA 2021 (réalisé)	BP 2022	Evolution BP 2022 / BP 2021
10 - Dotations, fonds divers et réserves		76 018,90		0,00%
13 - Subventions d'investissement				0,00%
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 807 500,00	1 804 922,60	1 827 800,00	1,11%
20 - Immobilisations incorporelles	70 000,00	102 043,46	60 000,00	-16,67%
204 - Subventions d'équipement versées	82 640,00	82 640,00	171 610,00	0,00%
21 - Immobilisations corporelles	132 000,00	272 561,26	271 050,00	51,30%
23 - Immobilisations en cours	298 000,00	960 605,54	992 179,92	69,97%
26 - Titres de participation		505 000,00		0,00%
27 - Autres immobilisations financières				0,00%
022 - Dépenses imprévues				0,00%
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>2 390 140,00</b>	<b>3 803 791,76</b>	<b>3 322 639,92</b>	<b>28,07%</b>

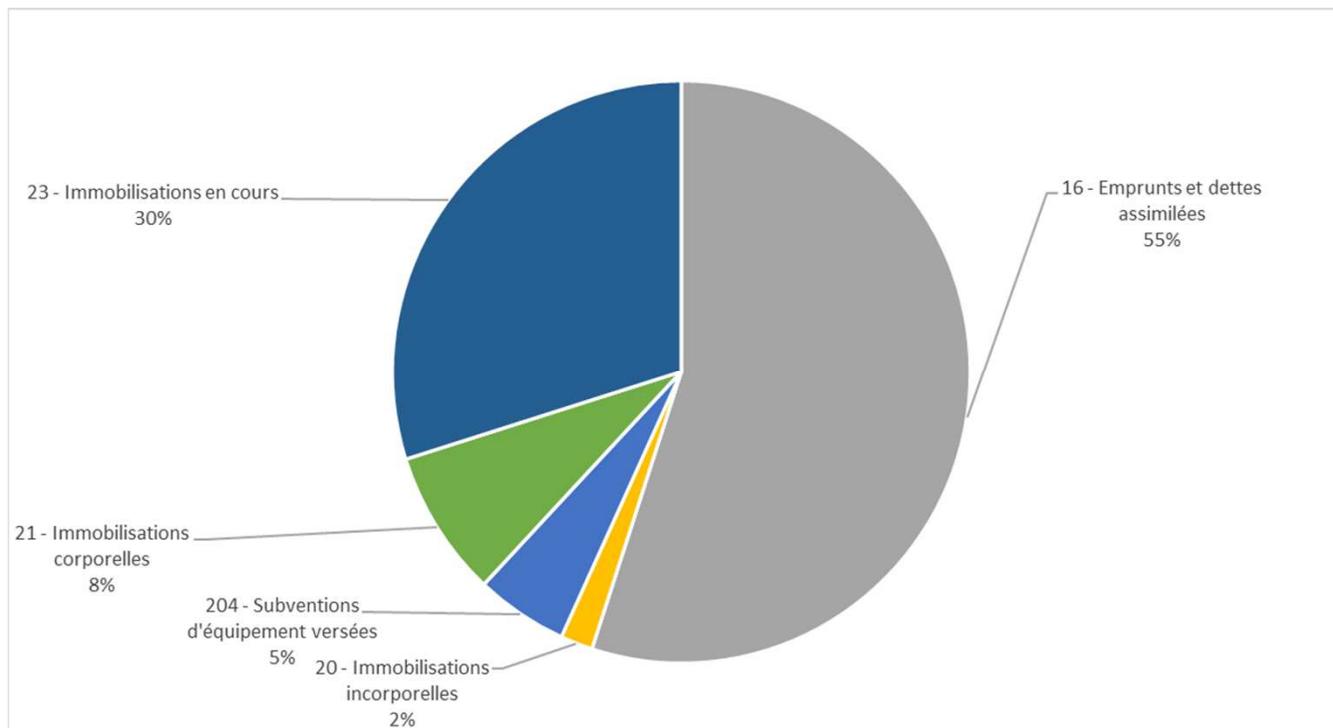
Le comparatif est fait de BP à BP, hors DM

Les restes à réaliser 2021 en dépenses s'élèvent à 2 430 792,36 €.

# I – Présentation du budget primitif 2022

## I-2) La section d'Investissement - Dépenses

*Répartition des dépenses réelles d'investissement*



# I – Présentation du budget primitif 2022

## I-2) La section d'Investissement - Dépenses

- **Chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées » : 1 827 800,00 €**

Ce chapitre est destiné au remboursement du capital des emprunts et des autres dettes telles que les travaux RTE et le paiement échelonné des terrains de la fonderie dont il s'agit de la dernière année de remboursement ainsi que les travaux de voirie réalisés conjointement avec la régie du réseau de chaleur dont la dernière échéance est prévue en 2024.

- **Chapitre 20 « immobilisations incorporelles » : 60 000,00 €**

L'enveloppe inscrite à ce chapitre permettra la réalisation de frais d'études pour divers travaux et l'acquisition de logiciels divers nécessaires au bon fonctionnement des services.

- **Chapitre 204 « subventions d'équipements versées » : 171 610,00 €**

Ce montant prévisionnel correspond à l'attribution de compensation dérogatoire d'investissement à verser à la CCPOM pour des travaux d'investissement réalisés par le SIAVO suite au transfert de sa compétence Assainissement (y compris eaux pluviales) à ce dernier.

- **Chapitre 21 « immobilisations corporelles » : 271 050,00 €**

Cette inscription doit permettre l'acquisition de matériels et outillages pour les services municipaux, de mobiliers pour les salles de classe ainsi que le renouvellement de matériel informatique.

- **Chapitre 23 « immobilisations en cours » : 992 179,92 €**

Les immobilisations en cours correspondent aux travaux réalisés sur les bâtiments et sur la voirie communale. Les travaux prévus au budget primitifs 2022 sont des travaux urgents et indispensables tels que les aires de jeux dans les écoles , la rénovation électrique à l'école du Parc...

# I – Présentation du budget primitif 2022

## I-2) La section d'Investissement - Dépenses

### A-2) Les dépenses d'ordre d'investissement

REPARTITION DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	BP 2021	CA 2021 (réalisé)	BP 2022	Evolution BP 2022 / BP 2021
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	130 285,00	122 409,02 €	125 285,00	-3,99%
041 - Opérations patrimoniales	1 826 000,00	1 183 831,92 €	689 000,00	-165,02%
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>1 956 285,00</b>	<b>1 306 240,94</b>	<b>814 285,00</b>	<b>-140,25%</b>

Le chapitre 040 s'équilibre avec le chapitre 042 en recettes d'ordre de fonctionnement. Il retrace l'amortissement des subventions d'équipement reçues (construction du Snowhall) pour 115 285,00 € ainsi que les travaux en régie pour un montant prévisionnel de 10 000,00 €.

Au chapitre 041 – opérations patrimoniales sont inscrits 689 000,00 € pour les travaux du Snowhall. Cette somme fait l'objet d'une nouvelle inscription, les écritures d'ordre ne peuvent pas être reportées comme les dépenses réelles d'investissement.

# I – Présentation du budget primitif 2022

## I-2) La section d'Investissement - Recettes

### B-1) Les recettes réelles d'investissement

REPARTITION DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT / HORS RAR				
Chapitres	BP 2021	CA 2021 (réalisé)	BP 2022	Evolution BP 2022 / BP 2021
10 - Dotations, fonds divers et réserves dont 1068	571 763,52	0,00	260 000,00	-119,91%
13 - Subventions d'investissement reçues	35 000,00	1 855 713,08	20 000,00	-75,00%
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00	2 001 155,00	0,00	0,00%
21 - Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00%
23 - Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00%
27 - Autres immobilisations financières	118 500,00	118 367,75	0,00	0,00%
024 - Produits des cessions	244 660,00	0,00	244 660,00	0,00%
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>969 923,52</b>	<b>3 975 235,83</b>	<b>524 660,00</b>	<b>-84,87%</b>

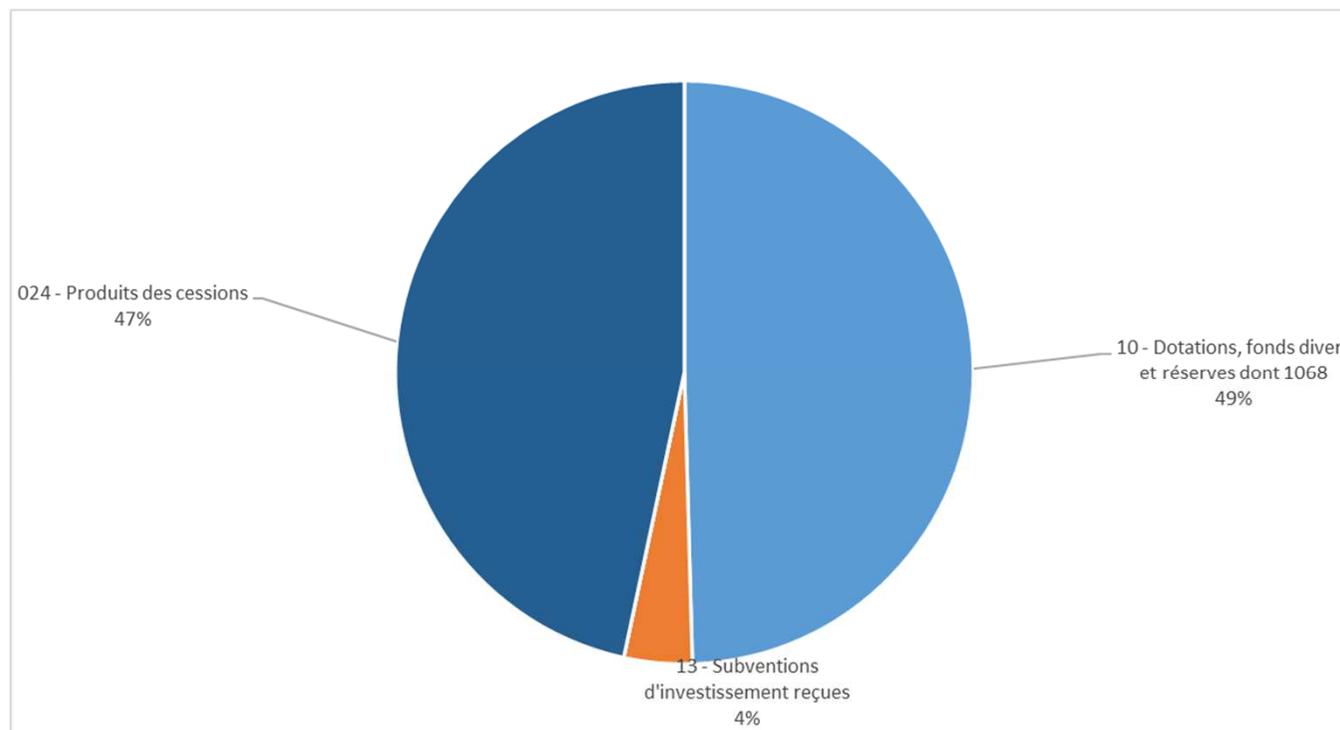
Le comparatif est fait de BP à BP, hors DM

Les restes à réaliser 2021 en recettes s'élèvent à 1 512 694,26 €

# I – Présentation du budget primitif 2022

## I-2) La section d'Investissement - Recettes

*Répartition des recettes réelles d'investissement*



# I – Présentation du budget primitif 2022

## I-2) La section d'Investissement - Recettes

- **Chapitre 10 « dotation, fonds divers et réserves » : 260 000,00 €**

Ce chapitre est en baisse de 119,91 % par rapport à 2021 car les résultats 2021 de la section d'investissement étant excédentaires, il n'est pas nécessaire de procéder à une capitalisation de l'excédent de fonctionnement. Les seules recettes prévisionnelles de ce chapitre sont donc le FCTVA pour 110 000,00 € et la taxe d'aménagement estimée à 150 000,00 €.

- **Chapitre 13 « subventions d'investissement reçues » : 20 000,00 €**

Les prévisions inscrites à ce chapitre correspondent aux amendes de police.

- **Chapitre 27 « autres immobilisations financières » : 0,00 €**

Les inscriptions à ce chapitre correspondaient à des créances sur des particuliers :

- avance remboursable accordée à l'association du centre de loisirs par délibération du 03 octobre 2000.
- paiement échelonné du bâtiment relais. (Prix de cession : 430 000,00 €, 380 000,00 € payés immédiatement par l'acquéreur, 50 000,00 € payés sur 5 ans à partir de 2017 à hauteur de 10 000,00 € par an)

La dernière échéance de ces deux créances était en 2021, il n'y a donc plus lieu de prévoir de crédits à ce chapitre actuellement.

- **Chapitre 024 « produits des cessions » : 244 660,00 €**

Inscription de la cession des terrains du lotissement « Les chalets du Snowhall ».

# I – Présentation du budget primitif 2022

## I-2) La section d'Investissement - Recettes

### B-2) Les recettes d'ordre d'investissement

REPARTITION DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	BP 2021	CA 2021 (réalisé)	BP 2022	Evolution BP 2022 / BP 2021
021 - Virement de la section de fonctionnement	183 665,00	0,00	707 511,04	0,00%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 638 600,00	3 779 872,27	1 893 739,00	13,47%
041 - Opérations patrimoniales	1 826 000,00	1 183 831,92	689 000,00	-165,02%
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>3 648 265,00</b>	<b>4 963 704,19</b>	<b>3 290 250,04</b>	<b>-10,88%</b>

Le chapitre 021 correspond au transfert de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, nécessaire à l'équilibre de la section d'investissement.

Le chapitre 040 s'équilibre avec le chapitre 042 en dépenses d'ordre de fonctionnement.

Le chapitre 041 s'équilibre avec le chapitre 041 en dépenses d'ordre d'investissement.